

Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 3, N° 50
(Hebdomadaire)

le 10 décembre 1975

Le besoin d'accroître la production alimentaire prend de plus en plus d'importance devant le problème mondial de la faim, 1

Au sujet de la dérivation de Garrison, 3

Démission du président d'Air Canada, 3

Exposition internationale artistique de la Faune au R.O.M., 4

Le marché des arbres de Noël, 5

Subvention à l'Institut Frappier, 5

Le directeur du CNA quittera son poste, 5

Nouvel Institut de formation du ministère des Transports, 6

Le sérieux problème de la salmonelle, 6

Procédures de douane simplifiées, 6

La grève des Postes est réglée

La plus longue grève postale dans l'histoire canadienne — 43 jours — a pris fin le 2 décembre lorsque 51,8 p. 100 des employés ont voté en faveur du sujet d'entente. Sur les 22,000 postiers canadiens 14,541 se sont prononcés dont 7,531 se sont dits favorables à un retour au travail tandis que 6,859 (ou 47,5 p. 100) ont dit "non". La livraison du courrier devrait donc reprendre son cours normal d'ici quelques jours.

Le besoin d'accroître la production alimentaire prend de plus en plus d'importance devant le problème mondial de la faim

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene F. Whelan, a pris la parole à la dix-huitième session de la Conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tenue à Rome en novembre. Voici quelques extraits de l'allocution du ministre canadien:

La situation alimentaire actuelle est quelque peu meilleure qu'il y a un an, mais elle est encore loin d'être satisfaisante. Une bonne partie des gains sont attribuables à des conditions météorologiques plutôt favorables en Amérique du Nord et dans certains pays en voie de développement. Mais la moisson de céréales est loin d'être abondante en d'autres parties du monde de sorte que nous aurions tort d'être trop optimistes. D'ici cinq ans, le besoin d'accroître considérablement la production alimentaire dans les pays développés va prendre une importance qu'on ne soupçonnait pas au début des années 1970 en ce qui a trait aux disponibilités mondiales d'aliments. Pour résoudre le problème alimentaire, les pays en voie de développement et la FAO doivent donner priorité au développement de l'agriculture et des pêcheries et adopter des politiques qui encouragent suffisamment les producteurs agricoles, s'ils veulent vraiment faire des progrès.

Comment résoudre les problèmes liés à l'expansion de la production agricole? Il est troublant de se rendre compte que, 30 ans après la Seconde Guerre mondiale, nous éprouvons encore de graves ennuis dans le secteur alimentaire. Malgré les découvertes technologiques, les efforts techniques des institutions spécialisées des Nations Unies, le nombre des affamés augmente au lieu de diminuer.

Comment résoudre les problèmes liés à l'expansion de la production agricole? Il est troublant de se rendre compte que, 30 ans après la Seconde Guerre mondiale, nous éprouvons encore de graves ennuis dans le secteur alimentaire. Malgré les découvertes technologiques, les efforts techniques des institutions spécialisées des Nations Unies, le nombre des affamés augmente au lieu de diminuer.

Pour une agriculture efficace

Dans tous les pays, il est vital d'assurer la vigueur de l'économie mondiale. Celle-ci doit s'appuyer, à notre avis, sur une agriculture efficace qui produit un volume d'aliments suffisant pour tous. Ce qui ne peut se faire sans garantir un niveau raisonnable de subsistance aux agriculteurs où qu'ils soient dans le monde. Nous ne le sa-

vons que trop, jamais la production alimentaire ne pourra répondre aux besoins croissants de la population mondiale à moins d'accorder aux agriculteurs eux-mêmes l'attention et l'encouragement qu'ils sont en droit de recevoir.

Mais observons plutôt la situation actuelle. Depuis la dernière Conférence de la FAO, il y a eu un regain d'activité. Toutefois du point de vue canadien, il semble que nous ayons obtenu plus de succès dans l'organisation de nouveaux comités, ou dans la réorganisation d'anciens, que dans l'accroissement de la production alimentaire. Notre avertissement sur la nécessité d'augmenter la production et la qualité des aliments a-t-il vraiment atteint les producteurs et les gouvernements du monde entier? J'en doute. Nous sommes toujours aux prises avec des pénuries. Qu'avons-nous donc accompli?

Nous voyons devant nous le plan de travail de la FAO pour l'année 1976-1977. Bien qu'il soit en conformité avec les résolutions adoptées lors de la Conférence mondiale sur l'alimentation, j'ai l'impression que nous dissipons trop nos énergies. Nous voulons tout faire à la fois; je crois qu'il faudrait plutôt concentrer nos efforts sur un aspect particulier.

En tant que ministres de l'Agriculture, nous pouvons peut-être, durant les prochaines semaines, faire la lumière sur les grandes questions de l'heure. Les échanges commerciaux sont sûrement essentiels, mais dans les pays souffrant de pénurie, l'augmentation de la production alimentaire est un objectif tout aussi important. De même, la mécanisation n'est pas à négliger, mais dans beaucoup de pays la priorité devrait aller à la création d'emplois pour les chômeurs des zones rurales. Si la réforme agraire est indis-

pensable dans beaucoup de pays, la volonté de changement doit provenir de l'intérieur et non de l'extérieur.

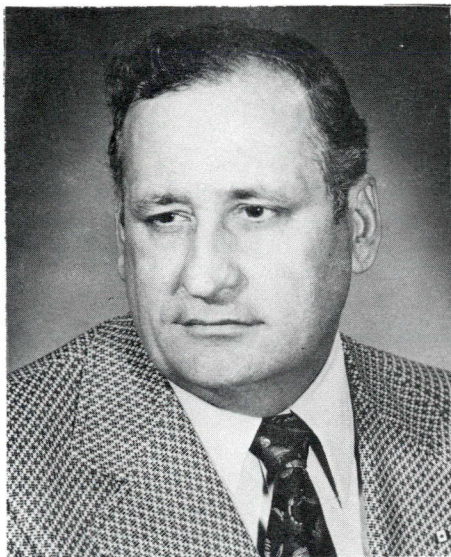
Cependant, en principe, nous sommes en faveur d'une acceptation générale de la proposition d'un nouvel Ordre économique international dont les détails d'exécution seront étudiés et soupesés par les organismes techniques appropriés. Nous préconisons l'usage de mécanismes convenables pour transférer une plus grande part des ressources mondiales aux pays en voie de développement, particulièrement dans le secteur de l'alimentation.

Contribution du Canada

Le Canada a répondu aux demandes des pays en voie de développement dans plusieurs domaines, entre autres la stabilisation des prix des produits, la libéralisation du commerce, les investissements et les ressources naturelles, l'apport technologique nécessaire au développement, l'agriculture et le développement rural. De fait, nous n'avons pas seulement augmenté notre programme d'aide, nous l'avons restructuré en l'axant sur le développement agricole et rural.

En tant que pays exportateur et importateur de produits agricoles, le Canada est très sensible aux brusques fluctuations de l'offre, de la demande et des prix. Le Canada, vous le savez fort bien, est depuis très longtemps partisan d'accords sur les produits agricoles entre pays producteurs et pays consommateurs. Il préconise depuis longtemps les accords céréaliers qui accroîtraient la sécurité alimentaire mondiale. Nous avons contribué, et d'une façon substantielle, à cette sécurité par nos pratiques boursières et notre programme d'aide à l'alimentation et au développement. Nous participons à des délibérations et soutenons fermement les négociations de nature à renforcer cet état de sécurité par l'entremise d'accords internationaux sur la production, le commerce et l'aide alimentaire sous forme de céréales.

Cependant, nous pensons que toute solution au problème de l'alimentation mondiale doit tenir compte des facteurs fondamentaux qui, certaines années, entraînent une pénurie et l'année suivante des excédents qui compromettent la production et le revenu des producteurs. L'un des principaux problèmes reste que les pays producteurs



M. Eugene F. Whelan

et exportateurs de céréales, comme le Canada, sont exposés à des pratiques commerciales désastreuses et ne bénéficient pas d'un accès sûr et stable à quelques-uns des principaux marchés du monde.

Vers la stabilité du marché

Lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a déclaré qu'il était prêt à étudier positivement l'idée d'accords pour un grand nombre de produits. Nous sommes prêts à envisager l'utilisation de réserves tampons ou d'autres pratiques boursières pour assurer la stabilité du marché. Cependant, je tiens à faire ici une mise en garde. Nous ne sommes pas disposés à appuyer n'importe quel accord sur les produits de nature discriminatoire envers les pays consommateurs ou producteurs. Nous sommes néanmoins prêts à étudier, de concert avec d'autres donateurs, tant producteurs que consommateurs, l'idée d'un fonds commun permettant de financer de telles réserves, ou toute autre proposition analogue. Une étude détaillée du sujet devrait entrer dans le cadre de l'optique intégrée de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Le Canada appuie l'Accord général sur le tarif douanier et le commerce (GATT) depuis des années. Nous souscrivons pleinement à la Déclaration de Tokyo sur les négociations commerciales multilatérales, laquelle sollicite "que ces négociations procu-

rent des avantages additionnels au commerce des pays en voie de développement". Nous reconnaissons qu'il est vital pour tous les pays de libéraliser les échanges internationaux en facilitant l'accès aux marchés. Actuellement, la plupart des importations canadiennes en provenance de pays en voie de développement sont exemptes de droits. Le Canada a proposé que les pays industrialisés abolissent tous les droits d'entrée sur les produits tropicaux.

Nous comprenons que les pays en voie de développement veuillent l'expansion de leurs industries nationales de transformation des aliments, et nous ferons tout en notre pouvoir pour éliminer les restrictions qui pourraient entraver ce développement.

Le Canada a fortement collaboré au développement agricole et rural à l'échelle internationale. Nous avons fortement insisté pour orienter le développement agricole et rural dans le sens d'une aide aux pays en voie de développement qui réponde à leurs besoins fondamentaux en agriculture et en pêche, qui prévienne l'exode rural et corrige les disparités régionales. Nous acceptons également que ces programmes d'expansion et d'amélioration visent avant tout les petits exploitants, qu'ils soient agriculteurs ou pêcheurs.

Le Canada s'est joint à l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale; il participe aussi au Système mondial d'information et examine, avec d'autres pays, la possibilité d'établir un Programme international de stockage des céréales.

Mon pays s'est engagé à fournir annuellement, pendant trois ans, un million de tonnes de céréales de consommation comme aide alimentaire, soit le double de ses engagements au titre de la Convention sur l'aide alimentaire. Notre aide alimentaire atteint maintenant une valeur dépassant 25 p. 100 de toutes nos dépenses annuelles pour le développement.

Nous sommes également déterminés à affecter à ce sujet 0.7 p. 100 de notre produit national brut, soit l'objectif officiel fixé par les Nations Unies. Nous voulons y parvenir en augmentant chaque année notre contribution proportionnellement à notre produit national brut, tout en nous réservant le droit de réviser cet objectif à la lumière des besoins de notre économie interne...

Au sujet de la dérivation de Garrison

La dérivation de Garrison, un projet d'irrigation de plus de 500 millions de dollars dans le Nord-Dakota (États-Unis) a préoccupé le Canada pendant un certain temps vu les conséquences probables de pollution et d'effets nocifs sur les cours d'eau se déversant au Canada. A la demande des Gouvernements canadien et américain, la Commission mixte internationale avait été chargée d'étudier les effets que pourrait avoir la dérivation de Garrison et de faire rapport pour le 1er novembre. Aux audiences de cette Commission tenues le 20 novembre à Winnipeg, le porte-parole du Gouvernement canadien a fait la déclaration suivante:

Le Gouvernement du Canada est vivement préoccupé des effets nocifs que le projet de dérivation de Garrison, sous sa forme actuelle, pourrait avoir sur les eaux se déversant au Canada. Sur la foi des études faites par les États-Unis et par le Canada, le Gouvernement du Canada, en étroite collaboration avec le Gouvernement du Manitoba, en est arrivé à conclusion que, sous sa forme actuelle, le projet de dérivation de Garrison aurait des effets nocifs sur les sections canadiennes des rivières Souris, Assiniboine et Rouge ainsi que sur le lac Winnipeg et que ces effets seraient de nature à porter préjudice à la santé et aux biens sur le territoire canadien, en violation de l'article IV du Traité des eaux limitrophes de 1909.

Depuis 1969, le Gouvernement du Canada mène, par la voie d'une série de notes diplomatiques et de réunions, une consultation suivie avec le Gouvernement des États-Unis sur les effets de la dérivation de Garrison qui touchent le Canada. Dans sa Note du 5 février 1974, le Gouvernement des États-Unis donnait au Gouvernement du Canada l'assurance que "les États-Unis s'acquitteront envers le Canada de leur obligation de ne pas polluer les eaux qui traversent la frontière 'au préjudice de la santé ou des biens' au Canada". Le Gouvernement des États-Unis y précisait en outre que "aucune construction susceptible d'altérer les eaux qui s'écoulent au Canada ne sera entreprise tant que cette obligation n'aura pas été clairement remplie". Le Gouvernement des États-Unis a depuis réitéré ces assurances en réponse aux préoccupations dont le Canada lui a de nouveau fait part lors de réunions des représentants des deux pays.

Après examen des études techniques faites au Canada et des études américaines sur les effets des eaux d'irrigation restituées sur la rivière Souris au Canada, le Gouvernement du Canada

en a conclu qu'il serait porté préjudice à la santé et aux biens sur le territoire canadien si le projet de Garrison devait être exécuté selon les plans actuels. Des données très précises, obtenues par les États-Unis concernant les effets possibles du projet sur la qualité de l'eau de la rivière Rouge, ont été communiquées récemment aux fonctionnaires canadiens. Ces derniers n'ont pas encore eu l'occasion de les étudier en profondeur pour déterminer l'étendue des effets nocifs que ce projet peut avoir sur la qualité de l'eau de cette rivière. D'autre part, le Gouvernement du Canada est vivement préoccupé des effets nocifs possibles de l'introduction de biotes étrangers par le transfert des eaux d'un bassin versant à un autre; cette situation risquerait de se produire si l'on transférait, comme prévu, les eaux de la rivière Missouri dans le système de la rivière Rouge. La mise à exécution du projet aggrave en outre le danger d'inondations au Canada, créant ainsi une nouvelle source d'inquiétude. En vous formulant ces préoccupations, je tiens à insister à nouveau sur le fait que le Gouvernement du Canada a travaillé en étroite collaboration avec le Gouvernement du Manitoba.

Je voudrais maintenant que la Commission entende le rapport de deux spécialistes d'Environnement Canada sur les conclusions tirées par le Gouvernement du Canada au sujet des effets nocifs qu'entraîneront la réalisation et la mise en opération du projet de dérivation de Garrison, sous sa forme actuelle. (On peut obtenir une copie du rapport en écrivant à Environnement Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0H3.)

* * * *

Comme vous le savez sans doute, ces audiences se tiennent dans le cadre d'une entente entre les Gouvernements du Canada et des États-Unis

priant la Commission mixte internationale d'étudier les incidences transfrontières du projet de dérivation de Garrison et de recommander les mesures à prendre pour aider les Gouvernements à veiller au respect des dispositions de l'article IV du Traité des eaux limitrophes. On trouvera au quatrième paragraphe du Renvoi l'exposé des attributions de la Commission lui permettant de remplir cette tâche.

La Commission devra elle-même décider dans quelle mesure le projet, sous sa forme actuelle, portera préjudice à la santé ou aux biens du Canada. Dans cette optique, le Gouvernement du Canada voulait que ces attributions soient suffisamment étendues pour que la Commission recommande, entre autres, et d'après les conclusions qu'elle aura tirées, la suppression de toute étape du projet qui pourrait constituer une violation du Traité des eaux limitrophes. Même s'il croit comprendre que les États-Unis envisagent des solutions de rechange aux éléments du projet actuel de dérivation de Garrison qui pourraient porter préjudice au Canada, le Gouvernement du Canada n'a pas encore été officiellement avisé de ces solutions.

La Commission mixte internationale est un organisme indépendant et impartial, qui aide depuis longtemps les Gouvernements du Canada et des États-Unis à résoudre leurs problèmes transfrontières. Je suis confiant que les deux pays pourront appliquer fort utilement ses recommandations pour veiller à ce que soient respectées les dispositions du Traité des eaux limitrophes.

Démission du président d'Air Canada

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a accepté le 27 novembre la démission de M. Yves Pratte, président et directeur général d'Air Canada.

M. Pratte a quitté son poste le 1er décembre et la nomination de son successeur se fera sous peu. C'est le président du Canadien National, M. Pierre Taschereau qui occupe le poste temporairement.

L'industrie du disque au Québec représente un chiffre d'affaires global et annuel de 60 millions de dollars.

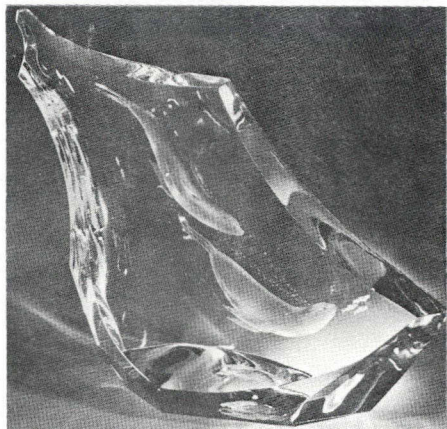
Exposition internationale artistique de la Faune au R.O.M.



Caribou par Carl Rungius, É.-U. (huile sur canevas).

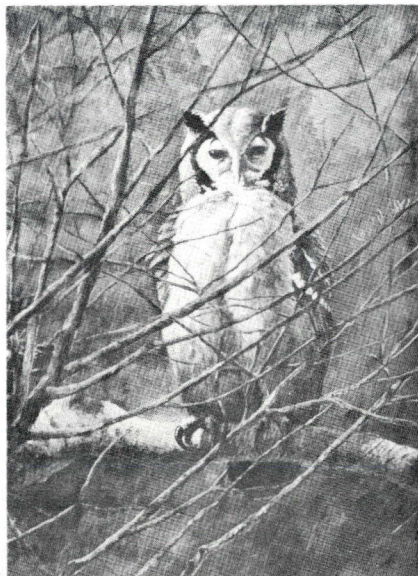
L'art et les animaux, un genre d'exposition des plus rares dans l'histoire du Royal Ontario Museum de Toronto était en montre du 7 octobre au 14 décembre. Cette importante exposition internationale groupait plus de 300 peintures, sculptures et gravures qui en faisaient l'une des rares et des plus représentatives expositions jamais présentées sur le sujet.

Les oeuvres de quelque 150 artistes de 24 pays y figuraient de même que de nombreuses reproductions et croquis.



Phoques en plongée par James Houston, Canada (verre taillé).

Entr'autres on pouvait y admirer les oeuvres de grands maîtres tels que Lear, Gould, Audubon, Wolf, Keulemans et Gronvold; aussi parmi les plus récents: Rungius, Fuertes, Bruno Liljefors, Kuhnert et quelques-unes des meilleures productions d'artistes contemporains des États-Unis, de l'Europe,



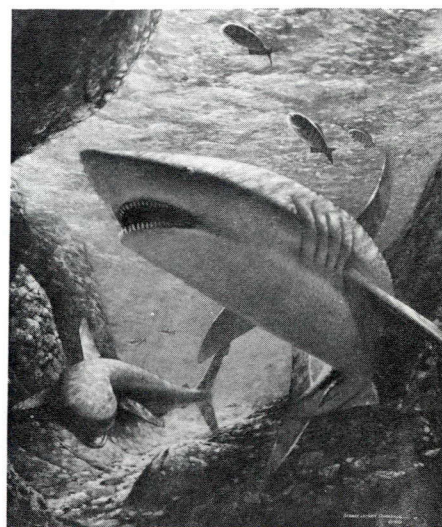
Grand-duc de Verreux par Terence Shortt, Canada.



Aigle à tête blanche par Roger Tory Peterson É.-U. (aquarelle).

du Canada et de l'Afrique. Parmi les artistes canadiens de la faune on remarquait en particulier ceux dont la renommée n'est plus à faire comme Terry Shortt, Clarence Tillenius, Robert Bateman, George McLean et Fenwick Lansdowne.

Les oeuvres prêtées au Musée pour cette exposition provenaient de galeries d'art et de collections privées de dix pays et de quatre provinces canadiennes.



Requin par George Luther Schelling, É.-U. (acrilique sur canevas).

Quatre-vingt-dix Canadiens exceptionnellement doués ont mérité des bourses spéciales de maîtrise du Conseil des Arts du Canada. Les nouveaux boursiers ont été choisis parmi 58 candidats par des membres du corps professoral des universités canadiennes. D'une valeur de \$5,000 chacune, ces bourses comportent en outre une indemnité de voyage et sont valables pour un an.

Le marché des arbres de Noël

Malgré le dépit de la forte concurrence de l'arbre artificiel, la culture des sapins de Noël naturels prend de l'ampleur au Québec. Certains cultivateurs ont même délaissé complètement toute autre forme de culture et transforment petit à petit leurs terres en plantations dont le rendement s'annonce prometteur.

Rares sont les familles qui ne se procurent pas un arbre de Noël pour la fête de la Nativité. Cette coutume très répandue favorise les propriétaires de boisés québécois dont les arbres de Noël sont de plus en plus recherchés.

Les producteurs du Québec devraient mettre sur le marché, cette année, plus de deux millions d'arbres, dont la vente rapportera quelque six millions de dollars. Le marché québécois absorbe à peu près la moitié de cette production alors que les autres prennent surtout le chemin des USA. Des pays aussi éloignés que le Mexique et le Venezuela ont aussi placé des commandes.

Le ministère des Terres et Forêts du Québec fait en sorte que les arbres de Noël mis sur le marché soient de meilleure qualité. Il encourage les producteurs à ne plus se contenter de couper des sauvageons, mais plutôt à cultiver véritablement l'arbre de Noël et à choisir dans ce but les conifères les plus prometteurs: le sapin baumier et le pin sylvestre.

Pendant un certain temps, les clients ont eu tendance à préférer les arbres artificiels, mais depuis quelques années des producteurs d'arbres de Noël s'emploient à relancer le marché de l'arbre naturel. Dans ce but, les producteurs ont été encouragés à améliorer les qualités esthétiques de leur produit par une culture rationnelle, en ayant recours à des plants sélectionnés, aux fertilisants et aux herbicides et, surtout, à la taille systématique.

Les premières expériences de culture des arbres de Noël au Québec remontent à une quinzaine d'années. Les résultats sont encourageants, puisque le marché des arbres naturels s'est stabilisé après avoir connu des baisses annuelles pendant dix ans.

Dans certaines régions du Québec, on trouve désormais des plantations d'arbres de Noël de près d'un million de plants. La production augmentera d'année en année, elle aura probablement doublé d'ici cinq ans.

Subvention à l'Institut Frappier

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a présenté en novembre un chèque de \$200,000 à l'Institut Armand Frappier de Laval (Qué.), à titre de participation aux rénovations nécessaires pour produire plus de vaccin contre la grippe. Cette contribution donnera à l'Institut les moyens d'agrandir la seule installation canadienne de production de vaccin antigrippal et lui permettra ainsi de



Le docteur Armand Frappier, directeur-fondateur de l'Institut Armand Frappier (anciennement Institut de microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal). Ce savant québécois, mondialement connu, reçut en '72 une bourse de \$6,000 de l'Académie des sciences de l'Institut de France pour son oeuvre de pionnier en Amérique du Nord dans la diffusion de la vaccination par le BCG.

répondre aux besoins futurs, notamment durant les années à fortes poussées épidémiques.

L'achat d'équipement pour les installations agrandies a été rendu possible par le soutien des provinces, lesquelles se sont engagées à acheter un nombre minimal de doses de vaccin.

Auparavant, dans les cas d'épidémies de grippe, les Canadiens ne pouvaient se procurer que des quantités restreintes de vaccin qui devaient donc être réservées aux besoins essentiels. Présentement, la capacité de production n'est que de 100,000 doses par an, mais l'expansion prévue permettra de porter ce chiffre à 300,000 doses en 1977 et à 1,000,000 au cours des années suivantes, si cela est nécessaire.

Le directeur du CNA quittera son poste

Le directeur général du Centre national des Arts d'Ottawa, M. Hamilton Southam, annonçait récemment au Conseil d'administration du Centre son intention de ne pas renouveler son contrat de travail qui doit se terminer en mars 1977. Toutefois, M. Southam a déclaré qu'il ne compte pas quitter son poste avant décembre l'an prochain.

M. Southam a été le principal artisan de l'établissement du Centre des Arts à Ottawa. Dès 1962, alors que le CNA n'était qu'une idée il était déjà à la tête d'un groupe de citoyens qui avaient en tête eux aussi la réalisation de cet audacieux projet. Deux ans avant l'ouverture du Centre, M. Southam en était nommé le directeur général.

M. Southam a déclaré partir content parce que la plupart des objectifs que s'était fixés le Centre ont été atteints. "...D'année en année, a-t-il déclaré, le public vient plus nombreux; mais vous n'ignorez pas qu'une institution comme celle-ci doit être en constant renouvellement: la tâche n'est jamais accomplie."

Le dernier rapport annuel du CNA publié le mois dernier, indique que de juillet '74 à juin '75, 901 spectacles ont été présentés devant 795,000 personnes, l'indice de fréquentation est passé à 79.5 p. 100, le taux le plus élevé depuis les débuts du Centre. Pour le théâtre et la musique le taux est plus élevé, soit 90 à 95 p. 100.

"Le Centre reflète la vitalité artistique du pays, a ajouté M. Southam, maintenant les artistes ont droit de cité. La population s'enrichit car on ne va pas au théâtre sans apprendre quelque chose et l'éducation ne se termine jamais."

Le Pape Paul VI souscrit pleinement aux objectifs de la Conférence des Nations Unies sur l'habitat qui se tiendra à Vancouver en juin 1976. Dans une lettre au secrétaire général de la Conférence, le Pape note que le problème de l'habitat est l'un des plus graves et des plus urgents auquel l'humanité ait à faire face. Soulignant le contraste "déplorable" entre les riches demeures des privilégiés et les bidonvilles des pauvres, il demande à la communauté internationale d'instaurer des "conditions minimales de vie décente pour tous".

Nouvel Institut de formation du ministère des Transports

Des capitaux supplémentaires de 18.3 millions de dollars ont été affectés à la construction de l'Institut de formation du ministère des Transports, à Cornwall.

La mise de fonds fédérale dans l'aménagement de ce complexe situé sur un terrain de 64 acres à l'extrémité sud-est de la ville, se chiffre maintenant par 49.8 millions de dollars.

Le nouvel Institut sera le premier édifice du gouvernement fédéral à incorporer un système d'utilisation totale de l'énergie. Ce système permet de récupérer, d'emmagasiner et de réutiliser la chaleur générée par l'équipement, l'éclairage, le personnel et le soleil; on prévoit ainsi économiser 5 millions de pi cubes de gaz et 1.8 million de KWH d'électricité, par année.

L'Institut de formation dispensera des cours techniques et administratifs touchant le transport terrestre, maritime et aérien. Les édifices, encore à l'état de plans, abriteront des salles de cours, des laboratoires, des installations électroniques et météorologiques et une bibliothèque; de plus, il y aura un centre de simulation pour la recherche dans le domaine du contrôle de la circulation aérienne. Le complexe pourra loger 628 étudiants.

L'Institut formera des contrôleurs de la circulation aérienne, des opérateurs radio, des gestionnaires des transports, des officiers de la Garde côtière, des techniciens de la marine, de l'électronique et de la météorologie.

Le sérieux problème de la salmonelle

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, signale le problème grandissant des infections de salmonelle d'origine alimentaire, de même que les démarches entreprises par les ministères et les mesures que les consommateurs devraient envisager pour réduire la fréquence de ces infections.

La salmonellose est une maladie très commune causée par des proliférations bactériennes d'origine alimentaire, qui s'attaque tant aux humains qu'aux animaux. Les conséquences de ces infections peuvent être imperceptibles ou causer des maladies sérieuses. Les

symptômes habituels chez l'homme sont des vomissements, diarrhées et fièvres. Les infections qui ne résultent en aucune maladie perceptible sont éliminées par les selles sur une période de plusieurs semaines.

Un comité interministériel du Gouvernement fédéral étudie les causes et les moyens pour freiner la salmonellose.

Certaines volailles, et à un degré moindre certaines viandes crues infectées de salmonelles, peuvent parvenir au consommateur puisque la contamination se situe aux niveaux de l'élevage, du traitement et de la mise en marché. Environ 85 p. 100 des viandes rouges crues et 95 p. 100 des volailles sont inspectées et classées visuellement par le Gouvernement fédéral. Cet examen est insuffisant pour assurer l'absence de contaminants. Aussi, depuis deux ans, Agriculture-Canada a accéléré son programme d'examen microbiologique pour les volailles éviscérées. De plus, au niveau de la population, Agriculture-Canada a multiplié ses inspections pour réduire la contamination dans les composants alimentaires des rations de volailles. Les producteurs effectuent une plus grande surveillance des troupeaux de reproduction afin d'éliminer les volailles contaminées qui ne présentent aucun signe de maladie.

Dès l'an prochain, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social proposera des règlements, en vertu de la Loi des aliments et drogues, visant à réduire progressivement la proportion des volailles contaminées sur le marché de détail. Par ailleurs, le même ministère a étendu ses activités afin de diminuer la salmonelle dans d'autres aliments tels qu'épices, chocolats et boeuf haché.

Le consommateur devrait accorder un soin particulier à la préparation d'aliments plus sensibles à la salmonelle telles que les volailles, les salades à base d'oeufs et de viandes et les tartes à la crème. Si ces aliments sont laissés à la température de la pièce pendant de longues périodes de temps, toute salmonelle peut se multiplier et atteindre des taux dangereux.

La salmonelle croît rapidement tant dans la viande crue ou cuite que dans la volaille. La prolifération bactérienne atteindra des niveaux dangereux si les viandes contaminées après leur cuisson sont laissées à la température

de la pièce pendant plus de deux ou trois heures. Le même danger menace les aliments riches en oeufs et produits laitiers tels la crème et les tartes à la crème. La réfrigération et la congélation ralentissent la croissance de la plupart des bactéries et préviennent la croissance de la salmonelle; si les bactéries sont déjà présentes dans la viande, elle continueront à vivre et n'attendront que la chaleur pour se reproduire.

Procédures de douane simplifiées

Les exportations canadiennes atteindront rapidement leur destination grâce aux dispositions, en vigueur depuis le 27 octobre, de la Convention du transit international routier (T.I.R.) ont annoncé conjointement le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère du Revenu national et la Chambre de Commerce du Canada.

La participation du Canada à cette convention le fera bénéficier de procédures de douane simplifiées pour la circulation internationale des marchandises en contenants approuvés ou transportées par véhicules routiers. Ces marchandises traverseront désormais les territoires des autres pays signataires, en route vers leur destination, sans dépôt de sécurité, acquittement de droits ou taxes et inspection douanière, grâce au carnet de documentation T.I.R.

Trente-trois pays ont jusqu'à maintenant signé la convention, et tous permettent que les marchandises franchissent librement les frontières. La participation du Canada à cette convention devrait bénéficier aux sociétés de transport et aux manufacturiers canadiens.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ahnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.